

Lutte contre la violence conjugale à Fribourg:  
Mise au point d'un manuel pour les professionnels



Afin de renforcer la protection et le soutien des victimes de violence conjugale, le canton vient d'éditer un protocole d'intervention offrant des informations de base et des conseils pratiques.

Publié par la Commission cantonale contre la violence conjugale et le Bureau de l'égalité et de la famille, ce manuel s'adresse aux professionnels du social, de la santé, de la police et de la justice. Cette publication en deux langues est inspirée de modèles édités par les bureaux de l'égalité des cantons de Vaud et des Grisons.

«Violence très sournoise»

Il n'existe pas de recette simple pour lutter contre la violence conjugale. «C'est une forme de violence très sournoise», a expliqué un des présidents du Tribunal pénal de la Sarine François-Xavier Audergon. Le phénomène est rendu complexe par de multiples facteurs. L'auteur de la violence n'est pas n'importe qui, mais un être très proche, rappelle le juge.

Le protocole insiste sur la protection de la victime, «qui doit toujours rester

prioritaire». Il intègre les nouvelles dispositions légales qui demandent une collaboration étroite entre toutes les institutions concernées par le phénomène.

Le Grand Conseil fribourgeois va se prononcer bientôt sur des modifications de la législation cantonale: l'auteur de violence pourra être expulsé du domicile conjugal pour 10 jours; il sera passible d'arrêts de police de 24 heures, le temps que la mesure d'expulsion soit exécutée.

### Petits moyens

Les membres de la commission ont également réalisé un film d'une durée de 25 minutes, reconstituant le parcours d'une victime et d'un auteur de violence conjugale auprès des diverses institutions fribourgeoises. Cette fiction servira de support lors de cours de formation pour des professionnels.

Réalisé avec de très petits moyens, le film est une «Chronique d'une violence ordinaire». Il a été tourné plus ou moins en un après-midi, a expliqué son réalisateur le juge Audergon. Il s'agit d'un docu-fiction, le mari violent et son épouse battue sont interprétés par deux acteurs Anne Dumas et Samuel Corminboeuf.

### «Une image vaut mille mots»

Policiers, médecins, infirmières, assistantes sociales, juges et avocats ont tenu leur propre rôle. Acteurs et interprètes sont parfaitement crédibles dans leur rôle. «Une image vaut mille mots», a dit l'apprenti-réalisateur. «Je n'ai jamais vu mon fils aussi violent», a commenté de son côté le conseiller d'Etat Pascal Corminboeuf.

Ce dernier a salué l'effort d'information de la Commission cantonale contre la violence conjugale et le Bureau de l'égalité et de la famille. A son avis, ce n'est que par une bonne vulgarisation qu'il sera possible de faire passer dans les faits tout le travail accompli en vue d'une meilleure prévention.

## Coûts humains et financiers

La co-présidente de la commission Regula Kuhn Hammer a rappelé les conséquences de la violence conjugale sur les victimes, majoritairement des femmes, mais aussi sur les enfants, qui risquent de développer un haut niveau de tolérance à la violence.

Sans oublier son coût social: chaque année, les conséquences financières de la violence contre les femmes sont estimées à plus de 400 millions de francs, dont la majeure partie est à attribuer à la violence conjugale. Cette somme se répartit à raison de 187 millions pour le justice et police, 133 millions pour la santé, et 81 millions pour le social, dont près de 6 millions pour les centres d'accueil.

20 minutes – 26/03/2007

## Lutte contre la violence conjugale:

### Fribourg met au point un manuel

Fribourg veut renforcer la protection et le soutien des victimes de violence conjugale. Afin de lutter contre celle-ci de manière active, il vient d'éditer un protocole d'intervention offrant des informations de base et des conseils pratiques.

Publié par la Commission cantonale contre la violence conjugale et le Bureau de l'égalité et de la famille, ce manuel s'adresse aux professionnels du social, de la santé, de la police et de la justice. Il n'existe pas de recette simple pour lutter contre la violence conjugale, phénomène rendu complexe par de multiples facteurs, mettent en garde les auteurs du manuel.

Tout en insistant sur la protection de la victime, "qui doit toujours rester prioritaire", le protocole intègre les nouvelles dispositions légales qui demandent une collaboration étroite entre toutes les institutions concernées par le phénomène. Cette publication en deux langues est inspirée de modèles édités par les bureaux de l'égalité des cantons de Vaud et des Grisons.

Les membres de la commission ont également réalisé un film d'une durée de 25 minutes, reconstituant le parcours d'une victime et d'un auteur de violence conjugale auprès des diverses institutions fribourgeoises. Cette fiction servira de support lors de cours de formation pour des professionnels.